



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 108/22

Objet

Programmation d'une étude pré-opérationnelle en centre-ville de Dole - financement

Secrétaire de séance :

Christian CLAIROTTE

Rapporteur :

Jacques PÉCHINOT

Conseil Communautaire
22 septembre 2022
Dole - 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 72
Nombre de procurations : 4
Nombre de votants : 76
Date de la convocation : 14 septembre 2022
Date de publication : 30 septembre 2022

Conseillers présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

P. Antoine, D. Bernardin, J.L Bonin, C. Bourgeois-République, G. Bremond, S. Calinon, A. Callegher, S. Champanhet, J.P Chapin, G. Chauchefoin, C. Chautard, B. Chevaux suppléé par C. Clairotte, J.L Croiserat, J.P Cuinet, J.M Daubigney, F. David, I. Delaine, C. Demortier, A. Diebolt suppléé par A. Noirot, A. Douzenel, F. Dray, G. Fernoux-Coutenet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, T. Gauthray-Guyenet, D. Germond, D. Gindre, G. Ginet, I. Girod, N. Gomet, B. Guerrin suppléé par P. Ponard, H. Guibelin, M.R Guibelin, A. Hamdaoui, N. Herrmann, M. Hoffmann, P. Jaboviste, P. Jacquot suppléé par S. Kedziora, L. Jarrot-Mermet, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, J. Lagnien, J.P Lefèvre, J.L Legrand, J. Lepetz, I. Mangin, S. Marchand, A. Mathiot, M. Mbitel, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, M. Mirat, C. Monneret, C. Nonnotte-Bouton, J. Pannaux, E. Pauvret, J. Péchinot, A. Pernoux, H. Prat, J.M Rebillard, C. Riotte, J.C Robert, J.Y Roy, T. Ryat, E. Saget, P. Sancey, J. Stolz, H. Thevenin, D. Troncin, P. Viverge.

Conseillers absents ayant donné procuration :

M. Berthaud à J. Péchinot, J. Gruet à J.B Gagnoux, F. Rigaud à C. Monneret, P. Roche à S. Marchand.

Conseillers absents non suppléés et non représentés :

P. Blanchet, O. Gruet, M. Henry, C. Jeanneaux, O. Lacroix, C. Mathez, G. Soldavini, P. Verne.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole participe aux réflexions sur la requalification du secteur de l'avenue de Lahr, du Pasquier, des abords du Canal du Rhône au Rhin qui constitue un point d'entrée stratégique pour le centre ancien touristique de Dole. Ce secteur, partie basse de la vieille ville baignée par le canal des Tanneurs, le canal Charles Quint, le canal du Rhône au Rhin et le Doubs, est à la fois commerçant, ludique, habité, touristique, support d'activités tertiaires et fonctionnel pour la circulation de la ville.

Une partie du tourisme est liée à l'activité fluviale et fluvestre. Elle a un impact important pour les territoires, tant en terme de retombées liées à la consommation de produits touristiques, à la fréquentation des sites touristiques, qu'en terme de création d'emplois directs et indirects. L'amélioration de l'accueil des plaisanciers de passage, des camping-caristes et de cyclistes empruntant l'EuroVelo 6 (EV6) renforcerait l'attractivité du port de Dole et contribuerait à développer l'activité touristique du territoire et le commerce local.

Dans le cadre de la politique « Action Cœur de Ville de Dole » et en lien avec le Contrat de Canal piloté par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, cette dernière a décidé de porter une étude qui vise à préciser les opérations de requalification à engager sur les bords du Canal Charles Quint et du Canal du Rhône au Rhin, le port de Dole, les espaces sportifs du Pasquier et la rue Pasteur de Dole. Cette étude déclinera de manière pré-opérationnelle les prescriptions de l'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur en cours de révision.

L'objectif est de :

- dimensionner et localiser les différentes fonctions d'accueil, de services et d'équipements pour chaque activité, dans le périmètre d'étude en garantissant un projet cohérent sur cet ensemble,
- décliner un programme d'opérations par sous-secteurs d'aménagement en établissant un plan-guide composé,
- hiérarchiser ces interventions,
- disposer d'estimations financières et envisager une programmation de ces actions à court, moyen et long terme.

La Banque des Territoires, Voies Navigables de France et la Région Bourgogne Franche-Comté sont associées à cette démarche compte tenu des axes d'intervention du plan d'action Cœur de ville et dans le cadre du développement des activités touristiques fluviales et fluvestre.

Cette étude sera confiée à un prestataire externe et la maîtrise d'ouvrage sera assurée par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, avec le concours de la Ville de Dole.

Le périmètre de réflexion s'étend de l'amont vers l'aval sur la commune de Dole :

- du canal du Rhône au Rhin depuis l'écluse de la prairie d'Assaut jusqu'au Doubs (écluse du jardin Philippe) y compris le canal Charles QUINT, puis la portion du Doubs navigable comprise entre la confluence canal rivière et le pont de la Corniche,
- le secteur du Pasquier et du Chemin Thévenot,
- la rue Pasteur, le quai Pasteur.

L'étude démarrera début 2023 pour une durée d'environ 6 mois. La première phase de travaux pourrait intervenir en 2024.

Le coût prévisionnel de l'étude est de 60 000€ HT et le plan prévisionnel de financement est le suivant :

Dépenses	Montant en € HT	Recettes	Montant en € HT	Taux en %
Etude	60 000 €	Banque des Territoires	30 000 €	50 %
		Région BFC	9 000 €	15 %
		VNF	9 000 €	15 %
		Autofinancement	12 000 €	20 %
TOTAL	60 000 €		60 000 €	100 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **SOLLICITE** tous les financeurs potentiels aux taux les plus élevés,
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait à Dole,
Le 22 septembre 2022,
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Pôle AAT / Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat
- Trésorerie Municipale du Grand Dole

